DEMANDE DE PASSEPORT et CNI

Le lundi, mardi et jeudi – SUR RDV 09H00-12H00 05.53.93.45.51 ou 05.53.93.07.09 ou 05.53.93.04.14

Saisir la Pré-demande sur le site ANTS.fr

Merci de vous munir de cette pré-demande ou du numéro

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois (<u>sauf si possède déjà</u> un passeport ou une carte d'identité sécurisée, périmés depuis moins de 5 ans).
- La CNI ou le passeport périmé.
- **Justificatif de domicile nominatif (original)** de **moins d'un an** (facture électricité ou téléphone, avis d'imposition sur les revenus, facture cantine, quittance loyer, assurance habitation..)
- **1 photographie** d'identité **moins de 6 mois** en couleur répondant aux normes fixées par l'arrêté du 5 février 2009. Ne pas la couper.
- Connaître dates et lieux de naissance des parents.
- **Si vous êtes hébergés** : attestation d'hébergement de l'hébergeant (préciser « depuis plus de trois mois ») + justificatif de domicile moins d'un an+ CNI de l'hébergeant.
- **Timbre fiscal** de 25€ en cas de **perte ou de vol** pour les CNI+ déclaration vol ou perte
- POUR LES ENFANTS MINEURS :
- **Présence d'un des parents obligatoire** ainsi que la pièce d'identité de celui-ci.
- En cas de divorce/ou de garde alternée : jugement (original) qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale.
- L'ancienne carte d'identité ou passeport est à restituer dès la remise du nouveau titre.
- JUSTIFICATION DE LA NATIONALITE :
- Déclaration de nationalité, ou ampliation du décret de naturalisation, ou certificat de nationalité (original).

Passeport		Demandeur âgé > 15 ans et < 18 ans moins un jour	Demandeur majeur
Timbre Fiscal	17 €	42 €	86 €